

In Memoriam.

GEORGE ETIENNE CARTIER.

LP
F5012
1985
1127

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA



Queen's University at Kingston

[Wickham, Gustavus W.]

DLL
184cm

Waters p. 395

In Memoriam.

GEORGE ETIENNE CARTIER.

Offina 1885

TO
THE SPEAKER, MEMBERS AND OFFICERS
OF
THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA
THIS MEMORIAL
IS LOVINGLY INSCRIBED BY
Their oldest Servant and fellow Servant
G. W. WICKSTEED.

“ He was my friend, faithful and just to me.”

*SIR GEORGE CARTIER AND THE
CIVIL CODE.*

CANADA LAW JOURNAL, 1 April, 1885.

WE have been reminded pleasantly, but a little reproachfully, that our columns have never contained a tribute to the memory of the late Sir George Cartier, an eminent statesman and lawyer, under whose auspices, as Attorney-General for Lower Canada, the Civil Code of that Province—the first work of the kind ever attempted in Canada—was projected, drafted, and brought into force as law in 1866. A lawyer who loved his profession and its professors, and its supporters too, for his favourite toast at a Bar dinner was “The Client,” adding a few words in praise of that always welcome personage. We are going to try to remedy this omission in our present number by the insertion of two articles, the first by a hand which will not be suspected of flattery, and the other by an old and valued contributor of ours, a lover of our deceased brother in the law, the most English of French-Canadians, an Englishman speaking French.

The first extract, taken from a recent issue of *The Week*, is as follows : —

Sir George Cartier, whose statue was unveiled the other day by his old friend and colleague Sir John Macdonald, may be classed among the best representative French Canadians. More perhaps than any other of our public men he combined in his own person the theoretical and the practical Reformer. In his career were seen strong marks of the rude transition from the oligarchical to the constitutional system. Against the former, at an age when the blood is hot and wisdom young he fought at St Denis, where discipline prevailed over ill-armed enthusiasm, and he found refuge in exile with a price upon his head. The belief was for some time general that in his attempt to escape he had perished miserably in the woods. Exile did not sour his temper, and when, the storm having blown over, he returned, no one was jealous of the undistinguished young advocate, who was only known for the hair-brained adventure in which he had taken part, and in which nothing but defeat had ever been possible ; and no one in his wildest dreams saw in the returned exile the future Premier, no one had any interest in curbing his ambition and holding him back. Cartier did not, like Papineau, in 1848 look to France for a model ; he accepted in good faith the new Constitution, and determined to make the best of it. The redeeming point in the Conquest of 1760 was, in his estimation, that it saved Canada from the misery and the infamies of the French Revolution. Though he bore his part in carrying the leading measures of his time, Cartier's best monument

is to be found in the Code of Civil Law and the Code of Procedure : a code common to the whole country was an achievement impossible to our public men. In the first he saw the individuality and the nationality of his race and his Province. He used to say, half in jest and half in earnest, though he could not seriously have believed the prediction, that Ontario would one day borrow the civil code from her French neighbour. A French-speaking Englishman, as he would on occasion call himself, he settled in favour of his race the long-contested question of which law should prevail in the Eastern Townships, French or English, with the result that the French population which was before gaining ground, bids fair entirely to swamp the English in a region where Lord John Russell thought it desirable to build up a rampart of English colonists between the French settlements and the American frontier : a project founded on a state of things which has entirely passed away. Judicial decentralization in Quebec was one of Cartier's most difficult achievements ; the local opposition aroused by dividing the Province into nineteen new judicial districts being of the most formidable nature. When in 1857 he succeeded Dr. Taché as leader of the Conservatives of Lower Canada, Cartier breaking through the narrow limits of party, took two Liberals, M. Sicotte and M. Belleau, into the Cabinet, and made overtures to M. Dorion which the Liberal Chief was not able to accept. On the Lysons Militia Bill his immediate followers, yielding to vague fears among their constituents of the conscription, not less than the great increase of expense, deserted in numbers, leaving him with only a small minority at his back. A good

Catholic, he had yet the courage to defend the rights of the State against the encroachments of Bishop Bourget, at a time when the Bishop's influence was omnipotent : an act of duty which cost him his seat for Montreal. He saw the beginning and the end of the Legislative Union which he cordially accepted and assisted in working, and which when it had served its purpose he was among the first to assist in superseding by the Confederation. Whatever success he attained was due in a large measure to hard labour and perseverance ; for the first fifteen years of his public life he was, when not disturbed, as he was often, chained to his desk fifteen hours a day ; and for thirty years fancied that to get through his task must he labour seven days a week.

The other article appeared as a letter in an Ottawa paper some weeks since :—

Two Ministers, who had been his colleagues and knew him well, spoke at the unveiling of the statue of the late Sir George Cartier, and eloquently and lovingly eulogized his qualities as a statesman and the great services he rendered to our country ; and he deserved their praise, for no man ever worked more earnestly and impartially for the welfare of Canada and of Canadians of every race and creed. Here in Ottawa he will be long remembered for his kindly geniality ; and very many of our citizens and visitors will recollect the pleasant evenings spent at his house on Metcalfe street, when arranging his guests in make-believe canoes, with make-believe paddles in their hands, he would sing and make them join in his favourite boat song, with the *refrain* of which Sir John, in conclu-

ding his speech, so happily apostrophised his old friend and colleague. I feel sure that they, and all who knew Sir George, will join Sir John in saying from their hearts as I do—

“ Il’y a longtemps que je t’aime,
Jamais je ne t’oublierai.”

Not through the statue which his country’s love
Hath to his honour raised, but through the deeds
And qualities which won that love, shall he,
The patriot whom we mourn, forever live
In true Canadian hearts of every race.
And chiefly through his strong steadfast will
That difference of race, or creed, or tongue,
Should not divide Canadians, but that all
Should be one people striving for one end,
The common good of all. His country stretched
From Louisbourg to far Vancouver’s Isle,
And claimed and had his patriot love and care.
And thus he won a high and honoured place
Among the worthiest of his name and race.

G. W. W.

*SIR GEORGE CARTIER ET LE
CODE CIVIL.*

Du *Canada Law Journal*, 1 Avril, 1885.

On nous a reproché, en termes fort aimables du reste, que notre journal n'avait jamais contribué sa part d'éloges à la mémoire de Sir George Cartier, un de nos premiers hommes d'état canadiens, et l'avocat distingué, qui, comme Procureur Général pour le bas Canada, conçut le projet unique dans notre pays, de codifier les lois de sa Province; il fit exécuter ce projet et le code civil fut mit en vigueur en 1866.

Avocat, il aima sa profession et chérit ses adeptes, sans perdre de vue ses clients dont il n'oubliait jamais de proposer la santé aux diners du Barreau, ayant chaque fois un bon mot pour ces visiteurs toujours bienvenus.

Nous allons tâcher de réparer cette omission en insérant, dans la présente livraison, deux articles dont l'un vient de la plume d'une personne qu'on ne saurait accuser de flatterie, et dont l'autre a pour auteur un de nos collaborateurs les plus estimés, ami de notre confrère défunt qui fut le plus anglais de nos Canadiens-français, un Anglais parlant le français.

Le premier extrait emprunté à un récent numéro du journal "*The Week*" se lit comme suit :

"Sir George Cartier dont la statue à été inaugurée dernièrement, par son ancien ami et collègue Sir John A. Macdonald, doit figurer au premier rang des Canadiens-Français de la classe dirigeante. La nature avait concentré en lui plus que chez tout homme public de notre pays les qualités qui font l'homme de progrès au double point de vue de la théorie et de la pratique. Il a vu dans sa carrière la brusque transition du règne de l'oligarchie au régime constitutionnel ; à l'âge où le sang vif l'emporte sur la sagesse naissante, il combattit la première à St. Denis, où la discipline eut beau jeu de l'enthousiasme sans armes, et il dut dérober dans l'exile sa tête mise à prix. On crut partout, pendant quelque temps, que dans sa fuite il était mort de misère dans la forêt. L'exile lui laissa sa bonne humeur, et lorsqu'il revint au pays après les mauvais jours, personne ne prit ombrage de l'obscur avocat connu seulement à cause de la folle équipée à laquelle il avait prit part et qui devait fatalement aboutir à la défaite ; personne ne vit dans l'exilé revenu au domicile le futur premier Ministre ; nul n'eut intérêt à mettre un frein à son ambition, et à le retenir à l'arrière plan. Il se garda bien en 1848, de faire comme Papineau et de chercher son idéal de gouvernement en France ; il accepta de bonne foi la nouvelle constitution, déterminé à en tirer le meilleur parti possible. Ce qui rachetait à ses yeux la conquête de 1760, c'est qu'elle avait soustrait le Canada à la misère et aux infamies de la révolution française. Bien qu'il ait

contribué largement à l'élaboration des principales lois du pays, le code civil et le code de procédure, constituent l'œuvre monumentale à laquelle son nom s'attache tout spécialement. Nos hommes publics n'auraient pu faire accepter un code de lois communes à tout le pays. Il vit dans le premier l'individualité et la nationalité de sa race et de sa Province. Il avait coutume de dire, moitié sérieux, moitié souriant, bien qu'il n'ait pu sérieusement ajouter foi à sa prédiction, qu'un jour viendrait où la province d'Ontario emprunterait le code civil à ses voisins français.

“ Je suis un Anglais, qui parle le français, disait-il souvent ; et il régla en faveur des lois françaises la difficulté pendante depuis longtemps de savoir qu'elles lois prevaudraient dans les cantons de l'Est, où celles de l'ancienne France où celles d'Angleterre : grâce à cela, la population française qui gagnait du terrain de ce côté, menace aujourd'hui de noyer les Anglais dans une partie du pays où Lord John Russell crut qu'il était de bonne politique, de bâtir comme un rempart de colons anglais entre la frontière américaine et les établissements français ; projet conçu sur un état de choses qui a complètement disparu.

Un des hauts faits de Cartier et qui lui suscita la plus violente opposition fut la décentralisation judiciaire qui divisait la province en 19 nouveaux districts. En 1857, il remplaça le Dr. Taché comme chef des conservateurs et s'affranchissant des liens étroits des doctrines de parti, il fit entrer dans le cabinet deux libéraux MM. Sicotte et Belleau et offrit à M. Dorion, un portefeuille que le chef libéral ne put accepter. Lorsque vint le bill Lysons sur la milice, ses amis ressentant le contre-coup du mécontentement que la perspective de la conscription et d'un

surcroît considérable de dépenses soulevait parmi le peuple, l'abandonnèrent ne laissant à sa suite qu'une faible minorité. Catholique convaincu, il eut le courage de défendre les droits de l'état contre les empiétements de l'évêque Bourget, dans un temps où l'influence de l'évêque était suprême; cet accomplissement de son devoir lui valut la perte de son élection à Montréal.

Il vit le commencement et la fin de l'Union législative qu'il avait cordialement acceptée et qu'il continua à faire fonctionner jusqu'au jour où voyant que ce régime avait rempli son but, il fut des premiers à le faire remplacer par la confédération. Ce n'est qu'à force de persévérance et de travail qu'il est arrivé au succès. Pendant les quinze premières années de sa vie publique, il travaillait, en moyenne, quinze heures par jour lorsqu'il n'était pas dérangé, comme cela arrivait souvent, et pendant trente ans de sa vie, il s'est imaginé que pour faire face aux exigences de sa position, il devait travailler sept jours par semaine."

L'autre article a été publié, il y a quelques temps, sous forme de lettre dans un journal d'Ottawa:—

“ A l'inauguration de la Statue de Sir George Cartier deux ministres, ses collègues d'autrefois, firent l'éloge de ses qualités d'homme d'état en termes aussi affectueux qu'éloquents, en signalant les grands services qu'il a rendus à son pays. Ces éloges étaient mérités, car nul n'a travaillé avec plus de sincérité à assurer le bien-être du Canada et des Canadiens de toutes origines et de toute croyance.

Ici à Ottawa, on se rappellera longtemps son urbanité ; une foule de nos concitoyens et d'étrangers se souviendront encore longtemps des soirées si agréables passées dans sa maison sur la rue Metcalfe. Il leur semble encore revoir Sir George installant ses invités dans des canots imaginaires, leur donner ordre de jouer de l'aviron, en chantant avec eux les chansons de nos bûcheriers ; il leur semble entendre encore le refrain que Sir John répétait à la fin de son discours avec tant d'apropos en s'adressant à son ancien ami ; et je suis certain que tous ceux qui ont connu Sir George, s'uniront à Sir John et diront comme moi du fond de leur cœur :

“ Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.”

Ce n'est pas la Statue que l'affection de ses concitoyens a élevée à sa gloire, mais ses actions et ses nobles qualités, cause de cette affection, qui feront vivre dans le cœur de nos Canadiens des différentes origines, le souvenir du patriote que nous pleurons encore. Il voulait que les questions de race et de religion cessent de diviser les Canadiens décidés à travailler désormais, de concert au bien commun. Sa patrie, qu'il vit s'étendre de Louisbourg à la terre lointaine de l'Ile Vancouver, eut tout son affection, toute sa sollicitude ; c'est ainsi qu'il s'est acquis parmi les plus valeureux de son nom et de sa race, une place élevée et honorée.”

LA STATUE DE CARTIER.

—

Voyez, dans ce bronze fidèle,
 Fait pour triompher des autans,
 Celui qui servait de modèle
 Aux patriotes de son temps !
 Il reparait, superbe dans sa force,
 Dressant un front qui n'a jamais plié.
 Cœur généreux, "chêne à la rude écorce."
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié !

Venu de l'époque lointaine
 Où l'intrigue opprimait le droit,
 Cet héritier de Lafontaine
 Nous affranchit d'un joug étroit.
 Grand ouvrier dans la tâche commune,
 Avec ardeur il a sacrifié
 Santé, repos, et bonheur et fortune.
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié !

CARTIER'S STATUE.

Here in enduring bronze
 Proof against time and storm,
 Stands he, "the mark and glass"
 Of patriots of his time :
 A head to frame his country's laws,
 A brow that never blanched with fear,
 A generous man,—a "rough barked oak."
 Whom Canada has not forgot,
 Will not forget !

Born in that long past time
 When intrigue baffled right ;
 True heir of Lafontaine
 He broke our galling yoke.
 Brave toiler for the common good,
 Without regret he sacrificed
 Health, pleasure, fortune, rest.
 Him Canada has not forgot,
 Will not forget !

Le souci de la politique
 N'altéra jamais sa gaïté,
 Souvent la verve poétique
 Chez lui brillait en liberté.

Et, bout en train, type de Jean-Baptiste,
 Comme il chantait l'amour et l'amitié !
 L'humble couplet nous révèle un artiste.
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié !

Près des souvenirs que j'honore,
 Son image est dans ma maison.
 Il convient d'applaudir encore
 Son esprit ferme et sa raison.
 A la jeunesse il enseigne l'histoire
 Car son destin fut le plus envié.
 Nous l'avons mis au temple de mémoire.
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié !

BENJAMIN SULTE.

OTTAWA, Janvier, 1885.

